

Department of Health / Ministère de la Santé
Pandemic Task Force / Groupe de travail sur la pandémie
P.O. Box / Case postale 5100
Fredericton, NB / (N.-B.) E3B 5G8

Date: December 18, 2020 / Le 18 décembre 2020

To / Dest. : Horizon Health Network / Réseau de santé Horizon
Vitalité Health Network / Réseau de santé Vitalité
EM/ANB Inc.
Department of Social Development / Ministère du Développement social

From / Exp. : NB Pandemic Task Force / Groupe de travail sur la pandémie du N.-B.

Copies :

Subject / Objet : REVISED: Memo # 45: Patients from red or orange zones receiving treatment outside of their home zones and pre-operative screening /
REVISÉ Note n° 45 : Patients des zones rouge ou orange recevant un traitement en dehors de leur zone d'origine et le dépistage préopératoire

The New Brunswick Pandemic Task Force wishes to advise that any patient from a red or orange zone should be considered a COVID-19 suspect case when they enter a health-care facility in a lower-risk zone.

When assessed or admitted in acute health-care facilities in lower-risk zones (e.g. orange zone to a yellow zone), these patients should be isolated under droplet/contact precautions for 14 days. Testing for COVID-19 should occur if they develop symptoms while in isolation. Droplet/contact precautions are not necessary when a patient is transferred between zones in the same colour, unless the patient is presenting with respiratory illness or other COVID-19 symptoms.

Le Groupe de travail sur la pandémie du Nouveau-Brunswick tient à préciser que tous les patients provenant d'une zone en phase d'alerte rouge ou orange doivent être considérés comme des cas suspects de COVID-19 lorsqu'ils se rendent dans un établissement de soins de santé situé dans une zone où le risque est moins élevé.

Ces patients doivent être isolés pendant 14 jours en prenant des précautions relatives aux gouttelettes et aux contacts lorsqu'ils sont évalués ou admis dans un établissement de soins actifs situé dans une zone où le risque est moins élevé (p. ex., d'une zone en phase orange à une zone en phase jaune). Ils doivent subir un test de dépistage de la COVID-19 s'ils développent des symptômes pendant l'isolement. L'isolement gouttelettes/contacts n'est pas nécessaire lorsqu'un patient est transféré entre des zones de même couleur, à moins qu'il présente des symptômes d'une maladie respiratoire ou d'autres symptômes de la COVID-19.

This is to ensure that residents continue to receive the health-care services they need while preventing the further spread of COVID-19.

Prior to any surgery, pre-operative testing for COVID-19 should occur for patients who live in orange or red zones. This testing should occur no more than four days prior to surgery and the patient is required to self-isolate between the COVID-19 test date and the surgery date.

Patients should still be asked the COVID-19 screening questions on the day of their surgery.

Your cooperation is much appreciated as we work together to keep New Brunswickers as healthy as possible.

Sincerely,

The Pandemic Task Force,

Ces mesures visent à prévenir la propagation de la COVID-19 tout en veillant à ce que les résidents continuent de recevoir les soins de santé dont ils ont besoin.

Le dépistage préopératoire de la COVID-19 doit être fait avant toutes les interventions chirurgicales pour les patients vivant dans les zones en phase orange ou rouge. Ces tests de dépistage de la COVID-19 doivent avoir lieu au plus tard quatre jours avant l'intervention et le patient doit s'isoler entre la date du test et la date de l'intervention chirurgicale.

On doit toujours poser aux patients devant subir une intervention chirurgicale les questions de dépistage de la COVID-19 le jour de leur opération.

Nous vous sommes reconnaissants de votre collaboration pendant que nous travaillons ensemble pour garder les gens du Nouveau-Brunswick en aussi bonne santé que possible.

Merci,

Le Groupe de travail sur la pandémie,



Gérald Richard
Deputy Minister /
Sous-ministre



Dr./D^{re} Jennifer Russell
Chief Medical Officer of
Health/
Médecin-hygiéniste en
chef



Dr./Dr Gordon Dow
Infectious Disease
Specialist /
Infectiologue



Dr./D^{re} Nicole LeBlanc
Chief of Staff,
Vitalité Health Network /
Médecin-chef, Réseau de
santé Vitalité